

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 4 février 2026 à 10 h 00 par Zoom**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
René Ferland
Winnie Frohn
Lucie Lamontagne
Jean-Guy Prévost
Marjolaine St-Pierre

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2026
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Informations du registraire
 - 4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM
 - 4.4 Convergence
5. États financiers et prévisions budgétaires
6. Bourses de l'APR-UQAM
7. Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association
8. Politique de l'APR-UQAM en réponse à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels
9. Comité de communications
10. Activités culturelles et sociales
 - 10.1 Activités 2025-2026
 - 10.2 Projet Solidarité
11. Bulletin
12. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Claude Felteau, appuyée par René Ferland, l'ordre du jour de la réunion du 4 février 2026 est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2025

Sur proposition de Marjolaine St-Pierre, appuyée par Jean-Guy Prévost, le procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La présidente, Nicole Carignan, fait un rapport aux membres du conseil d'administration de la conférence sur la cybersécurité et les fraudes qui a été présentée en ligne par Sophie Duchesneau de la FADOQ, le 4 décembre 2025. Ainsi, 23 professeur.e.s membres de l'APR-UQAM, neuf personnes de la nouvelle association de cadres retraité.e.s de l'UQAM (ACRUQAM) et neuf membres de L'APRÈS-L'UQAM ont assisté à cette présentation. Francine Descarries (sociologie) fera le compte-rendu de cette activité qui sera publié dans le prochain bulletin no. 90 (printemps 2026). La présidente a envoyé des lettres de remerciements à Chantal Ouellette (éducation et formation spécialisées) qui a assuré l'animation de la séance et à Maurane Cavalier (étudiante en maîtrise en éducation) qui en a assuré le soutien logistique.

La présidente a participé au souper de Noël du SPUQ et a eu l'occasion de converser avec Geneviève Hervieux, la présidente du SPUQ.

L'ARUCC (Association des associations de retraités des universités et collèges du Canada) a demandé aux représentants des différentes associations de fournir un court texte pour leur Infolettre. La présidente a envoyé un texte résumant les activités qui ont eu lieu lors du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM en septembre 2025.

La présidente a rédigé pour tous les membres de l'APR-UQAM un message de souhaits pour le temps de fêtes ainsi qu'un autre pour la nouvelle année.

Le registraire, Jean-Guy Prévost, et la présidente ont présenté les rôles et activités de l'APR-UQAM aux professeur.e.s envisageant prochainement de prendre leur retraite dans le cadre des ateliers à la préparation à la retraite du SPUQ, le vendredi 23 janvier 2026.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

D'anciens collègues sont décédés avant les Fêtes et la présidente, Nicole Carignan, a souligné ces tristes évènements au nom de l'APR-UQAM. Des vœux de condoléances ont été envoyés à la famille de monsieur **Bertin Trottier**, professeur au département des sciences biologiques de 1984 à 2002. Un message a été écrit sur le site web du salon funéraire.

Un courriel a été envoyé aux membres de l'APR-UQAM pour les aviser du décès de monsieur **André Champagne**, directeur des bibliothèques et des services informatiques des bibliothèques en raison de son rôle important dans la création du système de classement BADADUQ et de ses liens avec plusieurs professeurs de l'UQAM. La présidente a donc écrit un message de condoléances sur le site web du salon funéraire.

Les membres du conseil d'administration, du comité Solidarité et du club de lecture de l'APR-UQAM ont appris la mort subite de **Michel Tousignant** (psychologie) qui a donné beaucoup de son temps à l'APR-UQAM et à ses comités. Sa mort a été un choc pour tous ceux et celles qui le côtoyaient et qui travaillaient avec lui, car il était très apprécié pour sa gentillesse et son

érudition. Les membres du conseil d'administration et plusieurs membres du comité Solidarité et du club de lecture ont pu transmettre leurs condoléances à la famille et ont assisté à la cérémonie des funérailles. Au nom des membres de l'APR-UQAM, la présidente a rendu un hommage à la vie de Michel lors de la cérémonie de ses funérailles. Cet hommage a été publié dans l'Infolettre de l'APR-UQAM du 15 décembre dernier.

Brenda Dunn-Lardeau avait organisé pour les membres de l'APR-UQAM, en octobre 2024, une visite sur les incunables que détient l'université McGill. Cette dernière a informé la présidente du décès de monsieur **Richard Virr** qui était le bibliothécaire spécialiste des Livres Rares et Collections spéciales de la bibliothèque McLennan de l'Université McGill. Les membres de l'APR-UQAM qui avait participé à cette activité avaient beaucoup apprécié de le rencontrer lors de cette visite.

La présidente rappelle qu'il y aura une activité Portes Ouvertes à l'UQAM le samedi 7 février 2026, comme annoncé dans l'Infolettre du 15 janvier 2026. Elle a fait part de son intention d'y participer et a encouragé les membres du conseil d'administration de faire de même.

4.2 Informations du registraire

Le registraire, Jean-Guy Prévost, a informé les membres du conseil d'administration que l'APR-UQAM compte actuellement 262 membres actifs. Il indique que l'Infolettre no 2 a été mise en ligne le 15 décembre 2025, que deux messages de vœux de Noël ainsi que trois avis de décès ont été envoyés aux membres actifs de l'APR-UQAM. L'Infolettre no 3 a paru pour sa part le 15 janvier. La parution de la prochaine Infolettre est prévue pour le 15 février 2026.

Le registraire soulève le fait qu'à la suite de l'envoi prochain du bulletin sous forme PDF aux membres, il reste à déterminer le nombre de copies qui devront être imprimées, selon les demandes des membres, et quels organismes internes et externes à l'UQAM pourraient accepter le format PDF plutôt que le format papier.

4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM

Le webmestre, René Ferland a déposé sur le site web les derniers procès-verbaux et il a ajouté un menu sur le site web. Il a aussi reçu les informations concernant les nouveaux membres. Par contre, certains nouveaux membres n'ont pas complété la fiche d'inscription et l'ajout des informations qu'ils désirent rendre accessibles aux autres membres dans l'intranet. Il rappelle que chaque nouveau membre doit compléter ces deux étapes : la fiche d'inscription et ensuite l'inscription dans l'intranet. La deuxième étape est quelquefois oubliée, même si les directives à cet effet sont indiquées dans le site web. Les deux informations les plus importantes pour la section de l'intranet est le courriel que désire utiliser le membre et son département d'appartenance comme professeur.e. à l'UQAM.

Actuellement, il y a 241 inscrits dans l'intranet de l'APR-UQAM, ce qui implique un manque d'environ une vingtaine de membres qui n'ont pas complété la deuxième section de l'inscription. Le webmestre et le registraire vont faire une vérification des inscriptions et envoyer un rappel à ceux qui ont omis de compléter toutes les étapes de l'inscription. Le webmestre pourra alors activer la fiche de ces membres dans l'intranet.

4.4 Convergence

Les organisateurs de la réunion de Convergence ont demandé aux membres d'inscrire les commentaires de leur association en réponse aux différentes questions qui ont été discutées lors de la rencontre du 3 novembre 2025, et ce, dans le but de faire un rapport complet des discussions ayant eu lieu lors de cette rencontre.

La secrétaire, Lucie Lamontagne, a avisé les membres du conseil d'administration qu'elle a rempli le questionnaire au nom de l'APR-UQAM et que le document a été envoyé le 6 novembre 2025 aux organisateurs de la rencontre.

5. États financiers et prévisions budgétaires

Le trésorier Claude Felteau présente les rapports financiers détaillés aux membres du conseil d'administration. Le bilan des cotisations reçues est resté inchangé depuis la dernière rencontre du conseil d'administration. Les montants provenant de la vente des billets pour le 35^e anniversaire de l'APR-UQAM n'ont pas été modifiés. Par contre, au niveau des recettes, un cours sur la formation musicale a été annulé et les remboursements ont été faits. Le revenu total depuis le début de l'année financière 2025-26 atteint 18 140\$.

En ce qui concerne les déboursés, les dépenses pour le 35^e anniversaire de l'APR-UQAM ont été diminuées à la suite du remboursement par le SPUQ des coûts de la bannière. Des frais bancaires ont été payés. Le total des déboursés a atteint 22 350\$, ce qui entraîne un déficit de 4 210\$.

Ce déficit ne tient pas compte du montant annuel de 3 500\$ provenant du SPUQ qui devrait arriver incessamment, réduisant d'autant le déficit actuel. Des dépenses d'ici la fin de l'année budgétaire le 31 mars sont à prévoir, telles que l'inscription de l'APR-UQAM à l'ARUCC et autres frais courants. Le trésorier prévoit un déficit final autour de \$1000 pour l'année budgétaire 2025-26.

6. Bourses APR-UQAM

La directrice de l'engagement philanthropique à la Fondation de l'UQAM, Mme Merzbacher Boucher, a avisé l'APR-UQAM qu'elle avait bien reçu la résolution du conseil d'administration pour la rédaction d'un nouveau protocole d'entente sur la gestion des bourses APR-UQAM. Elle précise que la rédaction du protocole d'entente devrait se terminer vers la fin de février 2026. Elle indique, par contre, que la Fondation UQAM a déjà mis en action les propositions faites dans la résolution du conseil d'administration. Ainsi, l'ancien fonds non capitalisé de l'APR-UQAM a été réactivé. Les modifications concernant les directives pour le dépôt dans le fonds non capitalisé des nouveaux dons faits par les professeur.e.s retraité.e.s de l'APR-UQAM via le site web de la Fondation UQAM sont en cours.

La responsable du comité des bourses, Lucie Lamontagne, indique que le concours des bourses APR-UQAM a été ouvert à la session d'hiver 2026, comme il est possible de le constater sur le

site web de la Fondation UQAM. Le comité des bourses de l'APR-UQAM devrait pouvoir se réunir en avril 2026 pour l'ordonnement des candidatures.

Il a été expliqué aux membres du conseil d'administration que la Fondation UQAM ne peut pas donner autant de visibilité à des petits donateurs qu'elle le fait pour des donateurs plus importants. La Fondation UQAM offre, par contre, d'aider l'APR-UQAM à développer des outils pour augmenter l'intérêt de ses membres à faire des dons pour ses bourses ainsi que l'ajout d'un formulaire satellite pour faire un don directement via le site web de l'APR-UQAM. L'APR-UQAM va profiter de cette offre lors d'une prochaine réunion avec les responsables de la Fondation à cet égard.

7. Comité de réflexion sur le membership et le mode de financement de l'Association

Le trésorier, Claude Felteau, ainsi que la présidente, Nicole Carignan, ont fait part au conseil d'administration d'une offre de financement à l'APR-UQAM par l'administration de l'UQAM. Claude Felteau explique le contenu du protocole d'entente du financement proposé par l'UQAM. Ainsi, l'Université s'engagerait à donner un montant de 3 500\$ annuellement durant cinq ans compte tenu des activités de rayonnement réalisées par des professeur.e.s retraité.e.s pour l'UQAM. Par contre, ces montants ne seront pas indexés et pourraient être annulés en tout temps avec un préavis de 30 jours. À ce financement est associé une participation de l'APR-UQAM à l'assurance responsabilité civile de l'UQAM mais non pas pour chacun des administrateurs, ce qui va nécessiter la souscription à une assurance responsabilité pour les membres du conseil d'administration. Cette proposition a été perçue par les membres du conseil d'administration comme un pas dans la bonne direction vers un financement complet à moyen terme, mais soulève le fait que le montant annuel octroyé par l'UQAM ne permettra pas de couvrir totalement les dépenses prévisibles en tenant compte de la réception d'un montant similaire fourni chaque année par le SPUQ.

Cette proposition a été discutée par les membres du conseil d'administration et ceux-ci ont mandaté le trésorier et la présidente d'accepter cette offre de l'UQAM moyennant quelques modifications mineures.

L'ajout d'un tel montant sur le budget actuel permettrait une modification du montant de la cotisation des membres de l'APR-UQAM. Les membres du conseil d'administration ont discuté des effets de ce nouveau financement dans le contexte d'une diminution des coûts pour la parution du bulletin de l'APR-UQAM. Les discussions à ce sujet se continueront à la prochaine réunion à la suite de l'analyse détaillée des revenus et dépenses prévisibles pour les prochaines années.

8. Politique de l'APR-UQAM en réponse à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels

Le registraire, Jean-Guy Prévost, présente deux projets de politiques en réponse aux exigences de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels puisque l'APR-UQAM détient de tels renseignements à la suite de son processus d'inscription via son site web et de la diffusion à ses membres par courriel de documents d'informations. L'ancien webmestre, José E. Igartua avait

déjà rédigé une première version d'une telle politique pour l'APR-UQAM. La secrétaire, Lucie Lamontagne, présente aussi un projet de proposition pour l'adoption d'une telle politique.

Comme il s'agit d'une obligation légale et que l'APR-UQAM, comme la plupart des associations de retraités universitaires, utilise peu les informations personnelles des membres dans ses activités, le contenu d'une telle politique doit être ajusté en conséquence.

Après discussion, les membres du conseil d'administration ont demandé pour la prochaine réunion à certains membres de réviser les textes proposés pour adoption à la prochaine réunion.

D'autre part, il a été rappelé que la personne légalement responsable de l'application et de la réception des plaintes concernant la protection des renseignements personnels est la personne avec la plus haute autorité de l'association, en l'occurrence, la présidente de l'APR-UQAM.

9. Comité des communications

Le comité de communications s'est rencontré le 29 janvier 2026 au Salon des professeurs de l'UQAM. La présidente, Nicole Carignan, a proposé la formation de comités et/ou de sous-comités pour réaliser certaines tâches dévolues actuellement à des membres du conseil d'administration. La création de ces comités et/ou sous-comités pourrait aider le travail du responsable et surtout préparer une relève aux différentes fonctions relevant du conseil d'administration. Cette approche a été acceptée par les membres du conseil d'administration et ainsi, il y aura un comité pour la préparation du bulletin de l'APR-UQAM sous la responsabilité d'un responsable. Il a aussi été proposé de créer des sous-comités au sein du comité des communications compte tenu de l'augmentation et de la diversité des activités dévolues à ce comité.

10. Activités culturelles et sociales

10.1 Activités 2025-2026

La présidente, Nicole Carignan, et Gladys Benudiz ont suivi un atelier sur les trésors de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) le 27 janvier 2026 avec la bibliothécaire Caroline Malo. Cet atelier a permis aux participants de pouvoir parcourir des **Documents et liens utiles** (PressReader, BibliMags, Eureka et Protégez-vous, Eureka et la recherche avancée, Serials Solutions). Ils ont aussi exploré différentes plateformes numériques (Kanopy [films], Application Libby [livres multilingues, magazines, partitions]), et les collections et fonds patrimoniaux numérisés par BAnQ. La pertinence de ce type d'atelier comme activité pour les membres de l'APR-UQAM est en évaluation.

L'activité Cinéma muet et piano aura lieu à la Cinémathèque québécoise le 25 mars 2026 à 10h00. La préparation de cette activité va bon train. Le coût est de \$10.00 par personne. Après cette activité, les participant.e.s pourront se retrouver autour d'un repas au restaurant Le Molière sur la rue St-Denis vers 12h30. L'invitation a été envoyée aux deux autres associations de retraités de l'UQAM ainsi qu'à de celle des retraités de l'Université de Montréal (APRUM). Chaque association va assumer la responsabilité du coût pour un minimum de 15-16 membres. La salle peut accueillir jusqu'à 150 personnes. Une première invitation pour susciter les

inscriptions sera envoyée via l'Info-lettre du 15 février 2026 et un rappel sera fait dans l'Info-lettre du 15 mars 2026.

10.2 Projet Solidarité

Le comité Solidarité tiendra sa prochaine réunion le 13 février 2026. Les membres de ce comité vont accueillir Danielle Desmarais (sociologie), pour une rencontre de réflexion et d'exploration de nouvelles orientations de ce comité. Cet ajout d'un membre s'inscrit dans l'optique de permettre un renouvellement des membres à moyen terme et une diversification des activités.

11. Bulletin

La responsable du bulletin, Winnie Frohn, a présenté le contenu du prochain bulletin, qui sera dans les faits le dernier sous sa responsabilité. Le bulletin no 90 sera mis en page le 1^{er} avril 2026, ce qui implique que tous les textes devront être finalisés d'ici le 18 mars selon la nature du document à incorporer.

Les deux premières pages présenteront les rubriques habituelles sur le conseil d'administration et le mot de la présidente. Une interview de Claude Corbo par Jean-Guy Prévost et portant sur l'évolution des finances de l'UQAM sera le premier texte principal du bulletin. La rubrique 'Entrevue intergénérationnelle' permettra de rencontrer Cédric Beaulac, professeur du département de mathématiques. Suivra la deuxième partie de l'article de Monique Lortie sur le thème de la main. Les rapports sur les différentes activités de l'APR-UQAM ayant eu lieu au cours de l'automne 2025 seront présentés par différents membres de l'APR-UQAM qui y ont assisté. Dans la section des nouvelles brèves seront présentés de courts textes concernant les boursiers de l'APR-UQAM et les modifications à ce programme, des informations sur les réunions de différentes associations de personnes retraitées auxquelles participent l'APR-UQAM ainsi qu'un rapport du Club de Lecture de l'APR-UQAM. La section In memoriam suivra et l'annonce de l'Assemblée générale de l'APR-UQAM en mai prochain complétera le Bulletin.

À la suite de la décision de Winnie Frohn de se retirer comme directrice du Bulletin, Diane Marcotte, nouvelle retraitée du Département de psychologie, a accepté de reprendre le flambeau. Un comité éditorial sera constitué et officialisé par le conseil d'administration. La transition sera assurée par des rencontres entre Winnie Frohn, directrice sortante, Diane Marcotte, nouvelle directrice, et les nouveaux membres du futur comité éditorial. Ce comité sera pleinement actif pour le bulletin no. 91 à l'automne 2026.

Dans la prochaine Infolettre, il sera demandé aux membres de l'APR-UQAM s'ils désirent obtenir le prochain bulletin par la poste sous forme d'une copie papier ou par courriel sous forme PDF.

12. Divers

Aucun autre sujet n'a été proposé et discuté.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h30.